UK/Immigration : la Commission européenne juges certaines demandes de Cameron «hautement problématiques»

10/11/2015 à 19h43

Le débat sur l'avenir européen du Royaume-Uni a franchi une étape décisive, mardi 10 novembre. **Le premier ministre britannique, David Cameron, a officialisé dans une lettre au président du Conseil européen, Donald Tusk, les exigences qu'il formule envers l'Union européenne (UE) pour mener campagne en faveur du maintien dans l'UE lors du référendum qu'il a promis d'organiser d'ici à la fin de 2017.**



Dans un discours prononcé le même jour à Chatham House, l'Institut royal des affaires internationales à Londres, le premier ministre a assuré qu'il ferait campagne « de tout son cœur et de toute son âme » pour « garder la Grande-Bretagne au sein d'une Union européenne réformée », à condition qu'un maintien dans l'UE soit « sans la moindre ambiguïté dans notre intérêt national ». […]

En matière de souveraineté, les Britanniques souhaitent être

exemptés de l'engagement de construire « une union toujours plus étroite ». Ils considèrent que cette clause du traité de Rome engage à marche forcée une intégration politique qu'ils refusent. M. Cameron réclame à ce sujet « non pas des paroles encourageantes, mais des changements juridiquement contraignants et irréversibles ». Londres souhaite aussi renforcer le système qui permet à plusieurs Parlements de pays membres de se grouper pour bloquer certaines décisions de l'UE.

Enfin, en matière d'immigration, les Britanniques veulent pouvoir priver pendant quatre ans les ressortissants des autres pays européens de certaines prestations sociales quand ils s'installent au Royaume-Uni. M. Cameron indique que 40 % des Européens arrivés depuis quatre ans perçoivent des allocations.

Pour le porte-parole de la Commission européenne qui a estimé que certaines demandes étaient « hautement problématiques », « la discrimination directe entre citoyens européens entre clairement dans cette catégorie », a-t-il poursuivi, en référence aux aides sociales auxquelles le Royaume-Uni veut limiter l'accès pour les migrants européens, ce qui introduirait une discrimination. Mais à Bruxelles, l'on planche sur des moyens juridiques de la contourner. Encore faut-il que les autres pays membres suivent. A commencer par les Polonais, que le Royaume-Uni a stigmatisés comme « profiteurs » de prestations. En revanche, les revendications sur la compétitivité sont accueillies de façon plutôt consensuelle, comme celles tendant à renforcer les droits des Parlements nationaux. « C'est dans l'air du temps, même si cela ne plaît pas trop au Parlement européen, qui y perdrait une partie de son influence », selon un diplomate bruxellois. […]

Source